



MENTION

SCIENCES DE LA MATIERE

PARCOURS

NANOSCIENCES, NANOMATERIAUX ET NANOTECHNOLOGIES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2018,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 50



Taux d'insertion
à 18 mois : 93%
à 30 mois : 91%

Situation professionnelle au 1er décembre 2019,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 51



■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-INGENIEUR DE PRODUCTION

-CHARGE D'ETUDES ET DE MODELISATION

-CONSULTANT EN APPLICATION

-DOCTORANT CNRS

-DOCTORANT EN ELECTRONIQUE

-DOCTORANT EN MATERIAUX

-DOCTORANT EN NANOPHYSIQUE

-DOCTORANT EN NANOSCIENCES

-DOCTORANT EN NANOSCIENCES DES
MATERIAUX BIOSOURCES

— SATISFACTION —

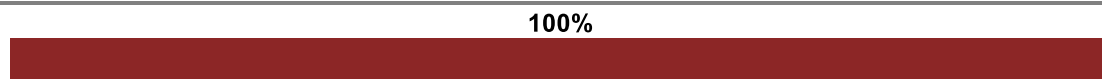
Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 41



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 30



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 39

Suite à un stage 36 %

Relations 18 %

Sites dédiés à l'emploi 18 %

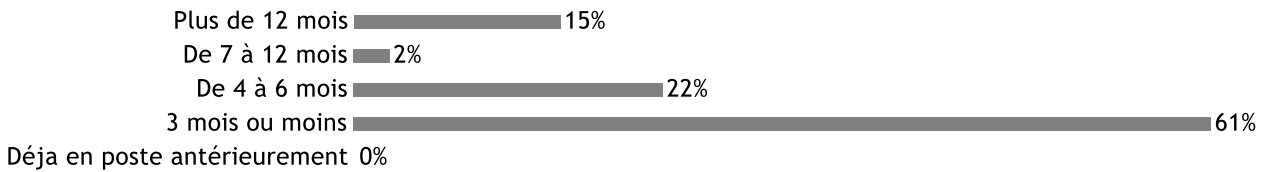
Candidature spontanée 15 %

Candidatures spontanées 5 %

Concours de la fonction publique 3 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 41



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 40



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable (rouge) / Emploi non stable (gris)

Statut

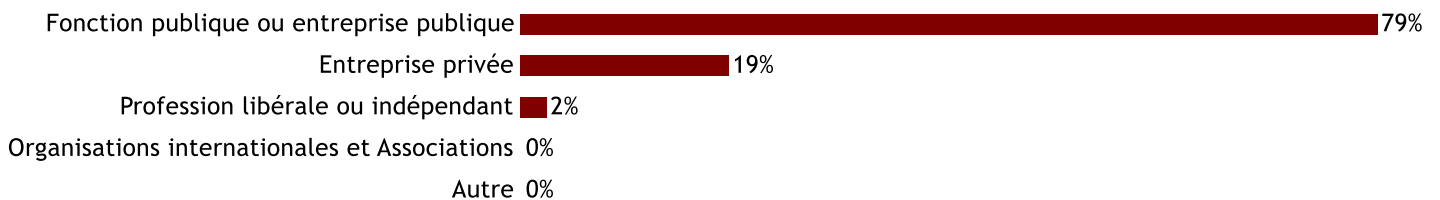
Nombre de réponse(s) : 42



Cadre (rouge) / Technicien (blanc) / Employé (gris)

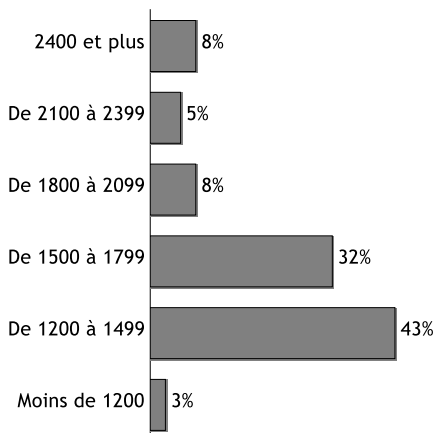
Employeur

Nombre de réponse(s) : 42



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 37



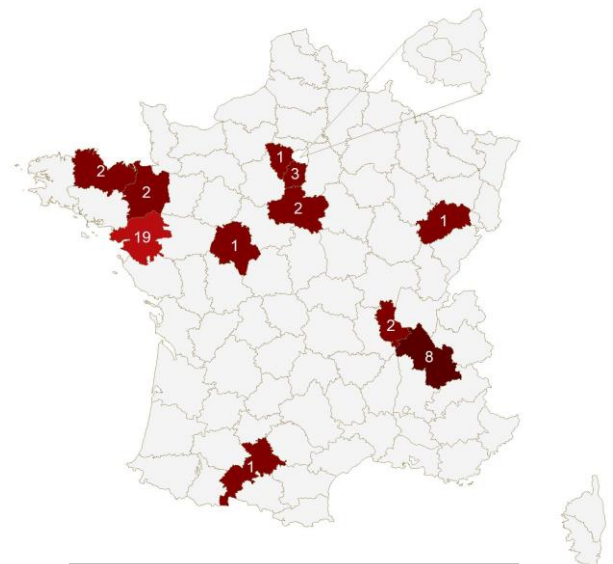
Salaire médian : 1550 euros

Salaire moyen : 1643 euros

Définition de l'INSEE : Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 42



Emplois à l'étranger : 0